



HAL
open science

Authentification et analyse technologique des représentations aviaires des galets de la Croze

Francesco d'Errico, Véronique Laroulandie

► **To cite this version:**

Francesco d'Errico, Véronique Laroulandie. Authentification et analyse technologique des représentations aviaires des galets de la Croze. Catalogue d'exposition, Pré Proto Gallo Méro, Histoire de l'Ain en Archéo, Musée de Brou, pp.24-26, 1998. <halshs-00082689>

HAL Id: halshs-00082689

<https://shs.hal.science/halshs-00082689v1>

Submitted on 28 Jun 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Art mobilier

Authentification et analyse technologique des représentations aviaires des galets de la Croze

Le site et la découverte des galets

L'abri de la Croze, dit aussi de Châteaueux (Saint-Martin-du-Mont) est connu comme site préhistorique depuis 1884, année au cours de laquelle, à la suite d'une découverte fortuite faite par un garde champêtre, furent exécutées des fouilles, dirigées par Cornevin, professeur de zoologie à l'École vétérinaire de Lyon, et publiées cette même année par Jarriin et Jacquemin. Ces fouilles auraient permis l'identification, près de la paroi de l'abri, d'une couche archéologique, riche en os carbonisés et pierres chauffées, d'un diamètre de 2 m et d'une épaisseur de 30 cm. Rien ne nous est parvenu de l'abondante industrie lithique découverte alors et sommairement décrite par les fouilleurs, ni du matériel faunique, incluant entre autres des restes de mammouth, lion des cavernes, cheval, renne, cerf et mégacéros.

Une fouille superficielle fut ensuite menée dans ce site en 1905 par l'abbé Marchand (Huliné 1913) qui crût reconnaître des couches néolithiques. Aucune trace du matériel recueilli lors de cette fouille n'est conservée dans les musées de la région.

Les fouilles systématiques, effectuées en 1913 sous la direction de Tournier et Costa de Beauregard (1922, 1926) ont révélé la présence d'une couche archéologique unique, fouillée dans son intégralité. Étendue sur 44 m² et d'une épaisseur d'environ 40 cm, cette couche était intercalée entre un éboulis de blocs de dimensions variées, résultant de l'érosion de l'ancien toit de l'abri, au sommet et un niveau fluvialite à la base. La couche archéologique était constituée de cendres fines mélangées à de la matière organique et contenait un grand nombre de fragments osseux, outils en silex et en os, bois de cervidés et ivoire. En s'appuyant sur l'autorité de l'abbé Breuil, auquel ils

montrent le résultat de leur fouille, Tournier et Costa de Beauregard attribuent la fréquentation du site aux hommes du Magdalénien ancien. Selon les fouilleurs, proviennent de la couche archéologique trois galets portant des figurations d'oiseaux, un fragment d'os gravé d'une tête de mammouth, un nombre non précisé de galets avec des traits indéchiffrables, un fragment de crâne dont la perforation est considérée comme anthropique, un autre portant un vague profil d'équidé, une phalange de renne perforée et un galet en granit avec une ébauche de perforation. Seuls deux des galets gravés de têtes d'oiseaux, les os avec la tête de mammouth et la perforation, le galet en granit ont été figurés dans le travail de Tournier et Costa de Beauregard (1922). Selon les découvreurs, un des galets (n° 45) serait gravé d'une tête de cygne ou d'oie, l'autre (n° 47) d'une tête de vautour, de gypaète ou d'ourtarde. Le troisième galet (n° 46) est sans doute celui cité par les fouilleurs comme portant "une mauvaise figure d'oiseau" et inclus, avec le reste du matériel, dans le lot légué par Costa au Musée de Brou. Ces trois galets sont tout ce qui nous reste de l'art mobilier qui aurait été découvert dans ce site.

Les deux galets figurés dans la publication de 1922 sont inclus dans le catalogue des représentations aviaires paléolithiques de Vayson de Pradenne (1934), qui n'émet pas de doute sur leur authenticité, ni dans cet article, ni dans son ouvrage sur "Les fraudes en archéologie préhistorique" (1932). Selon cet auteur, la tête au cou recourbé (n° 45) serait bien celle d'une oie sauvage ou d'un cygne, l'autre serait l'évocation maladroite d'un échassier. Un doute sur l'ancienneté des galets est exprimé par Bourdier (1956, 1961), qui considère le style de la gravure comme un peu étrange. Desbrosse (1965, 1976) renforce ce soupçon en affirmant qu'il s'agit de faux assez malhabiles, au sujet

desquels il avait l'intention de publier une note. Ces doutes ont depuis été relatés dans la littérature par Faure (1978) et Rouch-Zurcher (1991) qui n'émettent cependant pas d'avis sur l'authenticité de ces pièces. D'autres auteurs (Lorblanquet 1974, Buisson et Pinçon 1986/87), dans leurs essais de synthèse sur les représentations aviaires paléolithiques, les considèrent comme authentiques.

Les travaux de Desbrosse sur l'industrie osseuse (1965) ont permis de réattribuer le matériel au Magdalénien moyen, attribution confirmée par deux datations au carbone 14 (14 440 ±260 ans avant notre ère, Ly-357 et 14 850 ±350 ans avant notre ère, Ly-434). Un des intérêts de la Croze réside dans l'âge de ses industries. Il représente, avec La Colomnière, l'un des rares sites de cette époque et de cette région à avoir livré des objets d'art mobilier.

Cependant, les méthodes de fouille utilisées par Tournier et Costa de Beauregard (286 m³ de sédiment déblayés en un an) constituent un handicap majeur lors de l'évaluation du potentiel informatif du matériel archéologique qu'ils nous ont laissé. Ces difficultés sont amplifiées par le fait que le sondage mené par Desbrosse en 1971 n'a pas pu permettre l'identification de couches en place.

Francesco d'Errico , Véronique Laroulandie



45. Galet gravé d'une tête d'oiseau

Calcaire - L : 6,5 ; l : 4,3 cm
Musée de Brou, inv. n° 945.208

L'analyse à la loupe binoculaire des traits dessinant la tête d'oiseau montre, sur la base de critères établis expérimentalement (d'Errico 1995), qu'ils ont été tracés par le passage répété d'un outil lithique pointu. La précision dans le rendu de détails de réalisation difficile, comme l'œil ou le repli au dessous de celui-ci, révèle l'habileté du graveur. La face non gravée porte les traces caractéristiques d'une utilisation comme retouchoir (impacts punctiformes associés à des stries perpendiculaires au bord) qui démontrent l'authenticité du support. L'âge paléolithique de la gravure semble

également démontrée par le fait qu'aucune différence de patine ne s'observe entre les traits gravés, la surface naturelle du galet et la zone utilisée. Un court trait d'aspect récent, par contre, est gravé sur la face portant les traces d'utilisation. Il diffère clairement, par sa patine et son état de conservation, des traits gravés paléolithiques. Le long cou, le bec allongé et arrondi à son extrémité évoquent une représentation d'anatidé. Tout essai d'identification plus poussé recèle un caractère subjectif. On remarquera la volonte de réalisme du graveur, qui a indiqué par un demi-cercle les narines et par deux fins traits parallèles le changement de couleur au bout du bec. Le repli gravé sous l'œil peut indiquer une tache du plumage ou le lore. (fig. 1) **F. DIE. et V. L.**

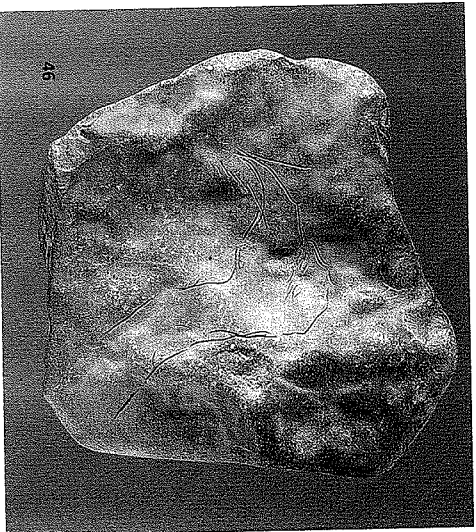


Fig. 1 détail de la tête d'oiseau du galet n°45

46. Galet gravé d'une tête d'oiseau

Calcaire - L : 9 ; l : 8,9 cm
Musée de Brou, inv. n° 945.205

Comme pour la pièce précédente, la tête d'oiseau gravée sur ce galet a été réalisée par un passage répété d'une fine pointe en silex. Les jonctions de traits indiquent que ces derniers ont été repassés alternativement. Il est probable que le profil de la tête ait été esquissé avant d'être gravé plus profondément. Les deux bords rectilignes du galet, (en bas et à droite de la gravure) portent des stries produites lors d'un travail effectué par un mouvement de va-et-vient, probablement sur un matériel souple, selon l'axe majeur des méplats. Ces traces témoignent de l'authenticité du support. Des deux traits gravés sur l'autre face, l'un contient un remplissage par du sédiment induré, argument supplémentaire en faveur de l'ancienneté de la gravure. Le bec robuste et crochu, rappellent celui d'un aegyptiide. Le cou allongé et recourbé ainsi que les traits sur le sommet du crâne, pouvant évoquer un plumage court et hérissé, suggèrent la représentation d'un vautour fauve ou moine. **F. d'E. et V. L.**



47. Galet gravé d'une probable tête d'oiseau

Calcaire - L : 5,1 ; l : 4,7 cm
Musée de Brou, inv. n° 945.204

Ce fragment de galet porte plusieurs traits courbes, gravés par un passage répété de l'outil, dans lesquelles on pourrait identifier une ébauche de représentation de rapace. Dans ce cas, les traits parallèles au centre de la surface gravée évoqueraient le plumage du cou. Le cercle à leur gauche indiquerait l'œil. Cependant, cette interprétation n'explique pas l'absence de la joue, la présence de deux cerces emboîtés au dessous de "l'œil" et les traits qui rejoignent la ligne représentant le bec. Aucun indice suggérant un âge récent des gravures n'a été détecté. **F. d'E. et V. L.**

ERRATUM

page 20, 1^{er}e colonne, ligne 24, lire :
"14 440 ± 260 ans **B.P** (before present) et 14 850 ± 350 ans **B.P** "
au lieu de "14 440 ± 260 ans **avant notre ère** et 14 850 ± 350 ans **avant notre ère** "
et

page 24, 3^ee colonne, ligne 12, lire :
"datations au carbone 14 (14 300 ± 260 ans **B.P** (before present), LY-357
et 14 850 ± 350 ans **BP**, LY-434)"
au lieu de "datations au carbone 14 (14 300 ± 260 ans **avant notre ère**, LY-357
et 14 850 ± 350ans **avant notre ère**, LY-434)"

N° ISBN : 2 - 909562 - 10 - 7

Dépôt légal : juin 1998

© Editions Musée de Brou

Musée de Brou
63 bd de Brou
01000 Bourgen-Bresse